

Workshop 2026

CAHIER DES CHARGES

Présentation / Enjeux / Attendus



Workshop 2026

Directrice de la publication : Anne Bourgon

Comité éditorial : Djanis Hermier, Camille Labaune, Lilou Marziale et Alexandra
Tesileanu, étudiantes du studio de projet encadré par Julien Monfort, enseignant à
l'ENSA-M

En partenariat avec la Métropole-Aix Marseille-Provence, DGS prospective, partenariats
et Innovations territoriales

Remerciements : Domnin Rausher, Vincent Fouchier, Cindy Conessa, Olivier Sana

SOMMAIRE

Introduction

Présentation 11

La métropole Aix-Marseille-Provence 12

Le Workshop 16

Enjeux 19

Enjeux 1 : Les massifs 20

Enjeux 2 : L'agriculture 22

Enjeux 3 : Les zone d'activités 24

Enjeux 4 : La mobilité 26

Enjeux 5 : Le commerce 28

Enjeux 6 : Le logement 30

Enjeux 7 : La Métropole ferroviaire 32

Attendus 35

Les enjeux pédagogiques 37

Les rendus 42

Le travail d'équipe 44

Le planning du workshop 48

INTRODUCTION

Chers étudiants, Chers encadrants,

À l'occasion de ce XVIIIème Workshop International de l'ENSA Marseille, et pour faire suite aux investigations menées ces dernières années, nous poursuivons notre exploration de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur son flanc Est.

Depuis quatre ans, en partenariat avec la Métropole, les workshops ont permis d'interroger plusieurs territoires emblématiques — l'Étang de Berre, l'Ouest métropolitain, puis le transect Aix-Marseille — afin de comprendre les dynamiques qui façonnent aujourd'hui ce territoire vaste, multipolaire et en profonde transformation.

Cette année, la réflexion se concentre sur un transect reliant La Ciotat à La Bouilladisse, en passant par Cassis, Roquefort-la-Bédoule, Roquevaire et Aubagne, jusqu'à son articulation avec Marseille. Ce territoire concentre de nombreuses tensions caractéristiques de la métropole contemporaine : une forte dépendance à l'automobile, des axes de mobilité saturés, une pression foncière importante, des centres-villes fragilisés, des zones commerciales et d'activités en mutation, mais aussi des espaces naturels et agricoles majeurs à préserver, comme les massifs des Calanques, du Garlaban ou de la Sainte-Baume.

Ces situations témoignent d'un modèle de développement hérité des dernières décennies, fondé sur l'extension progressive de l'urbanisation, la dispersion des fonctions urbaines et la multiplication des déplacements. Les logements, les emplois, les équipements et les espaces de loisirs se sont progressivement éloignés les uns des autres, renforçant les flux quotidiens et la dépendance aux grands corridors routiers.

Face à ces défis, la métropole doit répondre à une équation complexe : accueillir de nouveaux habitants, produire des logements, accompagner les transformations économiques et améliorer l'accès aux services, tout en limitant la consommation d'espaces naturels et agricoles dans le cadre des objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Dans l'Est métropolitain, cette ambition prend une dimension particulière, car les espaces disponibles sont fortement contraints par la topographie, les risques naturels et la valeur écologique des paysages.

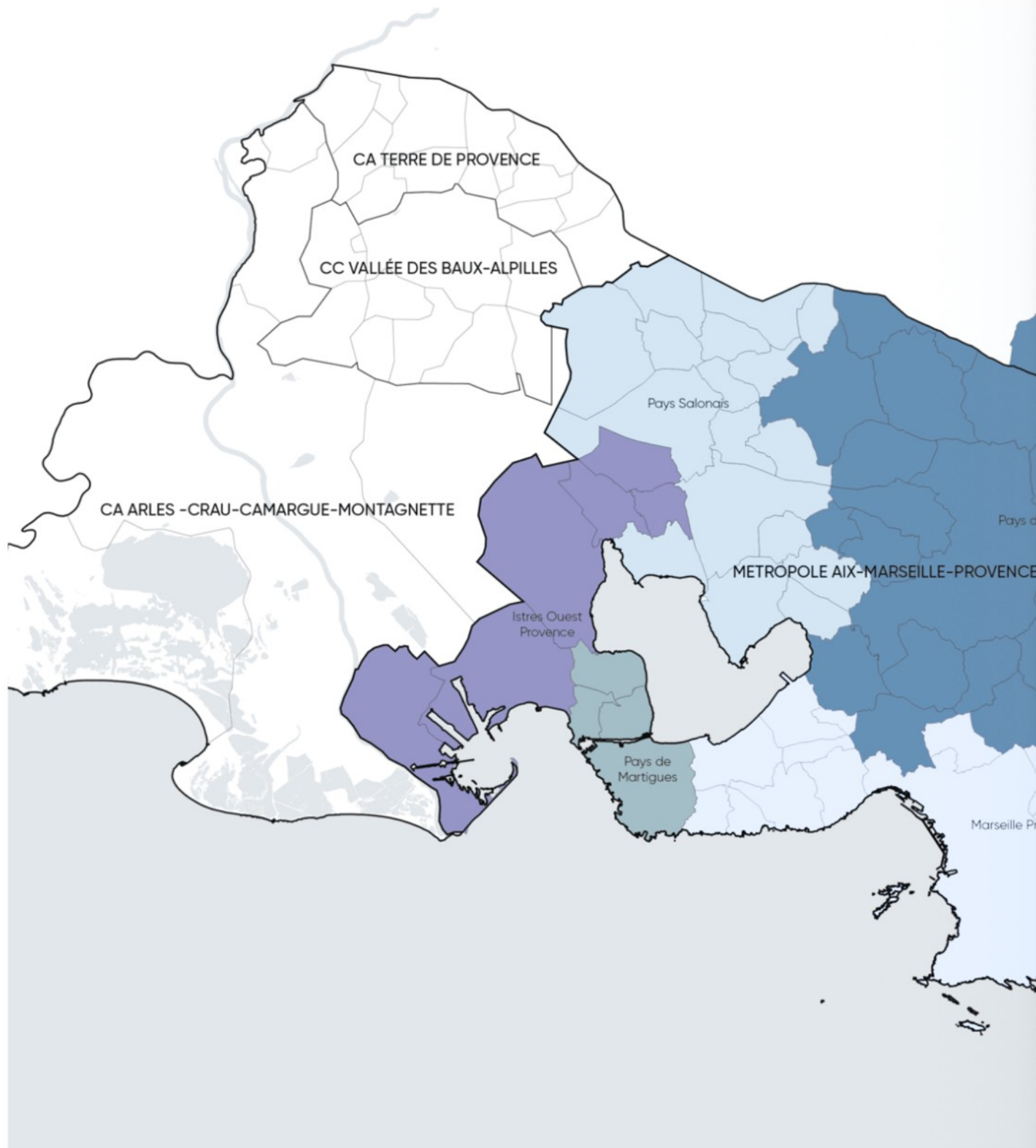
C'est dans cette réflexion que s'inscrit la notion d'intensification urbaine. Elle invite à regarder autrement le territoire existant : ses centres fragilisés, ses zones d'activités vieillissantes, ses espaces sous-utilisés, ses quartiers en mutation ou encore ses abords d'infrastructures de transport. L'objectif n'est pas d'ajouter une nouvelle couche d'urbanisation, mais de révéler le potentiel d'un territoire déjà là.

Le rôle du workshop est d'explorer ces possibilités par le projet. L'expérience montre qu'il est souvent plus facile de débattre et de construire une vision commune à partir de situations concrètes, représentées et mises en discussion, plutôt qu'à partir de grandes intentions. Les projets produits permettront ainsi d'imaginer des futurs possibles, de tester des hypothèses et d'ouvrir un dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Ce livret propose donc de commencer par comprendre la Métropole Aix-Marseille-Provence, son histoire, son fonctionnement et ses grands enjeux. Il présente ensuite le territoire d'étude, ses caractéristiques et les problématiques qui guideront les réflexions du workshop. Enfin, il propose un ensemble de ressources pour accompagner la conception des projets et nourrir les réponses architecturales et urbaines à venir.

PRÉSENTATION

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

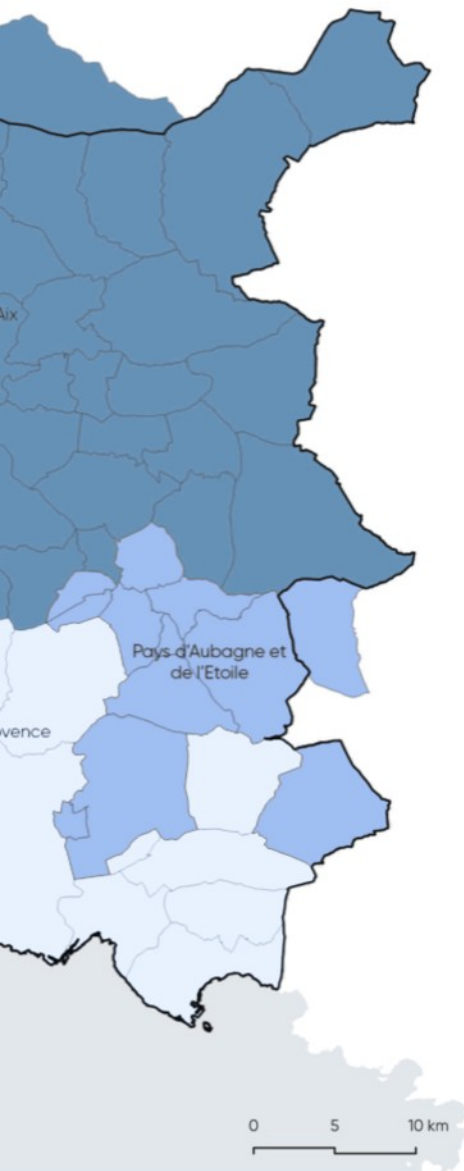


La Métropole Aix-Marseille-Provence, créée le 1er janvier 2016, suite à une loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, constitue l'une des plus grandes intercommunalités françaises, tant par sa superficie que par sa population.

Cette réforme, imposée par l'État, a rencontré une forte opposition de la part des communes périphériques à Marseille, qui s'est montrée hostile à cette unification forcée. Cette réaction a révélé une défiance envers Marseille, car la grande ville n'était pas reconnue comme le centre de sa région urbaine.

En effet, chacune de ses 6 intercommunalités était marquée par leur propre territoire et caractéristique. Tout d'abord, le territoire Marseille Provence couvre la ville de Marseille, concentrant une grande partie de l'activité économique, culturelle et éducative de la métropole. À côté, le territoire Aix-Marseille Provence inclut la ville d'Aix-en-Provence, renommée pour son patrimoine historique et son dynamisme universitaire, offrant un contraste entre urbanisme et traditions.

Le territoire Istres-Ouest Provence, avec des centres comme Istres et Fos-sur-Mer, illustre la dimension industrielle de la métropole, marquée notamment par la présence de l'étang de Berre, un site stratégique pour l'industrie pétrochimique. Puis le Pays de Martigues, quant à lui, partage cette orientation industrielle tout en jouissant d'un attrait touristique grâce à son littoral méditerranéen. Et plus au nord, le Pays salonais met en lumière un aspect plus rural de la métropole. Centré autour de la ville de Salon-de-Provence, ce territoire équilibre entre zones agricoles et développements industriels modérés. Enfin, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, caractérisé par la ville d'Aubagne, met en avant une forte identité régionale, enrichie par des traditions comme la céramique et le santon de Provence.



Source : bouches-du-rhone.gouv



"Plan directeur de la région marseillaise", Commission spéciale départementale, 1931. Source : Bibliothèque nationale de France



Schéma du plan de cohérence métropolitain de 1969. Source : Atlas métropolitain

De plus, historiquement, au sein des Bouches-du-Rhône, l'idée d'une unification métropolitaine a toujours suscité des conflits locaux de souveraineté entre Marseille et les pouvoirs réunis de sa périphérie. Au début du XIXe siècle, trois villes, Aix, Marseille et Arles, se disputaient le contrôle du territoire, mais Arles s'est peu à peu écartée pour laisser place à une confrontation entre Marseille et Aix. L'idée métropolitaine a commencé à émerger lorsqu'une extension du port de Marseille a été proposée par Vauban en 1701 dans la mer intérieure de Berre, puis envisagée à l'ouest pendant l'ère industrielle.

Au cours du XXe siècle, des conceptions métropolitaines distinctes sont apparues en trois cycles, chacun avec ses propres acteurs. La première conception, au début du siècle dernier, était portée par Marseille dans un contexte de prospérité économique. Elle visait à étendre le port et l'industrie marseillaise sur les rives de l'étang de Berre et de Fos, avec l'idée d'un « grand Marseille » dominant économiquement et démographiquement sa région. Cependant, cette vision métropolitaine est restée dans les cartons, car Marseille s'est trouvée isolée de son territoire.

Le deuxième essai, porté par l'État gaullien, visait à assurer à Marseille son rôle de direction et à développer une nouvelle dynamique industrialo-portuaire à Fos-sur-Mer. Cette approche polycentrique, à l'échelle du département, visait à renforcer tous les pôles urbains existants, tout en préservant l'espace naturel exceptionnel qui caractérise ses interstices. Malgré les efforts de l'État, les politiques régionales ont rejeté l'idée d'une unité gouvernementale et ont préféré promouvoir une concurrence anarchique aux dépens de Marseille.

La dernière tentative, nommée « la métropole partagée », est le résultat de l'incapacité des acteurs à s'accorder sur une vision commune de la métropole. Dans les années 1990, l'État a lancé le projet Euroméditerranée au cœur de Marseille pour revitaliser la métropole. Cependant, face à l'opposition des élus locaux, l'aire métropolitaine s'est fragmentée en six établissements publics de coopération intercommunale. Après une décennie de tentatives de construction métropolitaine, l'unification de la métropole put être réalisée au 1er janvier 2016, malgré l'opposition de 91 communes sur les 92 concernées.

Outre les aspects politiques, la principale difficulté de cette métropole est son étendue, qui est immense. En effet, l'aire métropolitaine couvre quasiment tout le département des Bouches-du-Rhône et approche l'emprise de la région parisienne. Elle est la plus vaste métropole de France, presque quatre fois plus grande que le Grand Paris, mais avec quatre fois moins d'habitants (7 millions contre 1,9 M d'habitants en 2020). Elle est également deux fois plus grande que celle de Londres et trois fois plus étendue que Berlin ou New York.

LE WORKSHOP

Le Workshop du master de l'ENSA Marseille met l'accent sur deux partis pris pédagogiques : le travail de groupe et l'approche territoriale. Pendant deux semaines, chaque étudiant travaille en équipe avec une dizaine de camarades tirés au sort, y compris des étudiants Erasmus. Cette expérience de conception architecturale en groupe offre un premier aperçu du travail en agence, où la collaboration avec d'autres professionnels est essentielle.

Cette année, notre intérêt se porte sur un transect situé à l'est de la métropole Aix-Marseille-Provence, reliant les territoires de La Ciotat, Cassis, Carnoux-en-Provence, Roquefort-la-Bédoule, Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, Roquevaire, Cuges-les-Pins et La Bouilladisse.

Ce transect met en évidence une grande diversité de situations territoriales. Il rassemble des polarités économiques majeures comme les zones d'activités des Paluds et Athélia, des centralités commerciales importantes héritées du développement des hypermarchés de périphérie, ainsi qu'un tissu résidentiel diffus marqué par l'étalement urbain des dernières décennies. Ces territoires révèlent les transformations progressives de la métropole, entre développement économique, pression foncière et évolution des modes d'habiter. Le territoire est également structuré par de fortes infrastructures de mobilité. L'autoroute A50 traverse l'ensemble du transect et relie quotidiennement les différentes polarités métropolitaines.

En parallèle, plusieurs infrastructures ferroviaires historiques structurent encore le territoire, comme la ligne Marseille-Toulon ou l'ancien corridor Aubagne-Valdonne aujourd'hui réactivé par le projet du Val'Tram.

De plus, le transect est marqué par la présence de vastes espaces naturels et agricoles. Les massifs constituent de véritables réservoirs de biodiversité et les terres agricoles, bien que fragilisées par l'urbanisation, jouent encore un rôle essentiel dans l'ouverture des paysages.

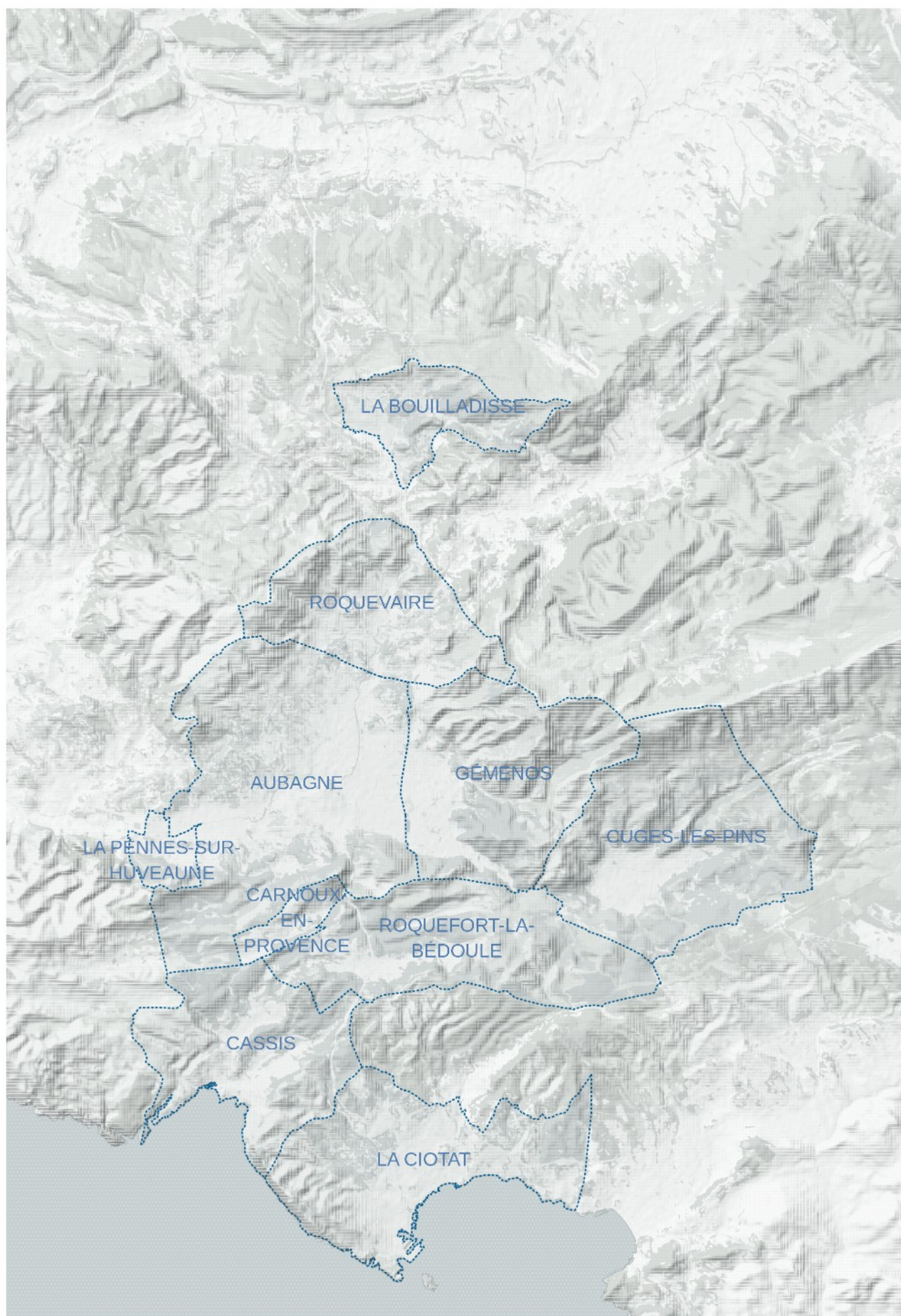
Dans le même temps, les enjeux liés au logement occupent une place de plus en plus importante dans les réflexions métropolitaines.

Ainsi, les enjeux de la métropole incluent aujourd'hui la recherche de solutions permettant de répondre à tout ces besoins, tout en préservant les espaces naturels, agricoles et les équilibres paysagers du territoire.

Il est essentiel de traiter les différentes entités de ce territoire de manière intégrée, car leurs fonctionnements sont interdépendants.

Afin d'engager notre réflexion sur ces territoires, chaque équipe devra développer un projet urbain qui proposera des réponses aux enjeux de la métropole tels que la transformation du cadre de vie, l'amélioration des mobilités, la préservation de l'environnement, le développement des activités économiques et la valorisation des ressources territoriales.

Les différents enjeux proposés ont été identifiés lors des visites de site, des recherches et des travaux menés dans le cadre du Workshop. Nous mettons à disposition des équipes plusieurs livrets thématiques afin de mieux comprendre le territoire, ses dynamiques et les intentions du Workshop.



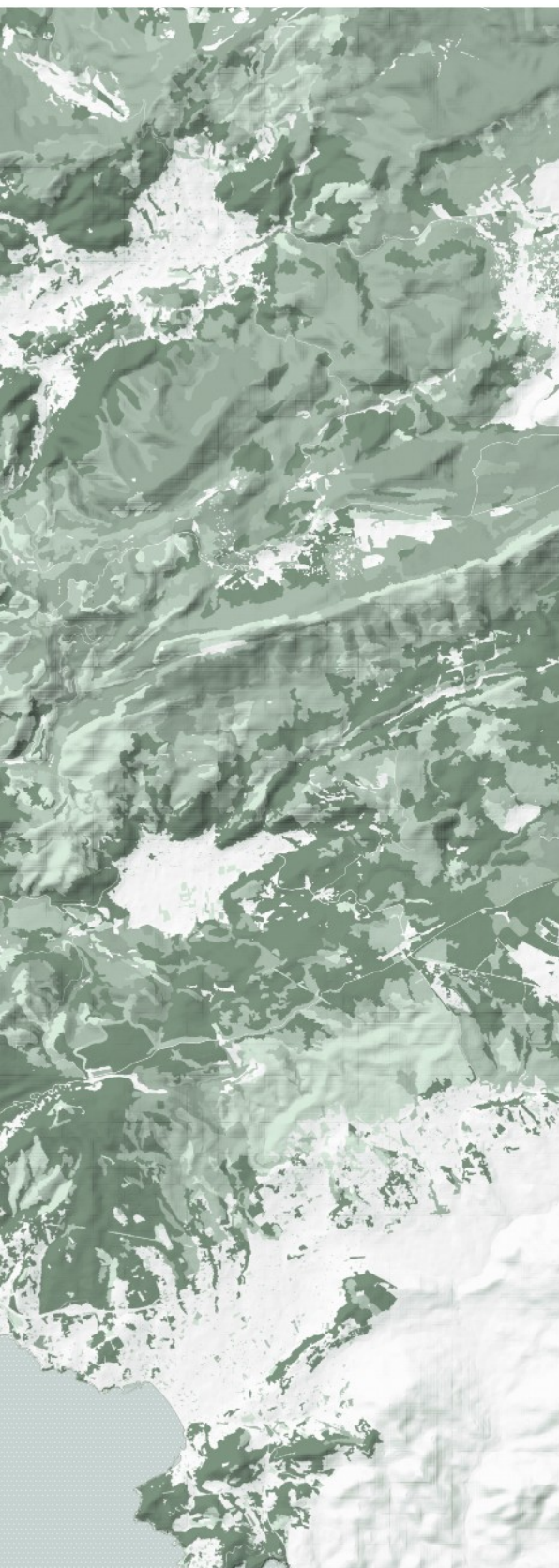
Les communes du transect

ENJEUX

ENJEU 1 : LES MASSIFS



CARTE DES RELIEFS A L'ECHELLE DE LA MÉTROPOLE



Des Calanques jusqu'à la Sainte-Baume, en passant par le Garlaban ou le Cap Canaille, les massifs organisent les paysages, encadrent les vallées et limitent l'étalement urbain. À l'échelle de la métropole Aix-Marseille-Provence, les espaces naturels représentent près de 160 000 hectares, soit environ 50 % du territoire.

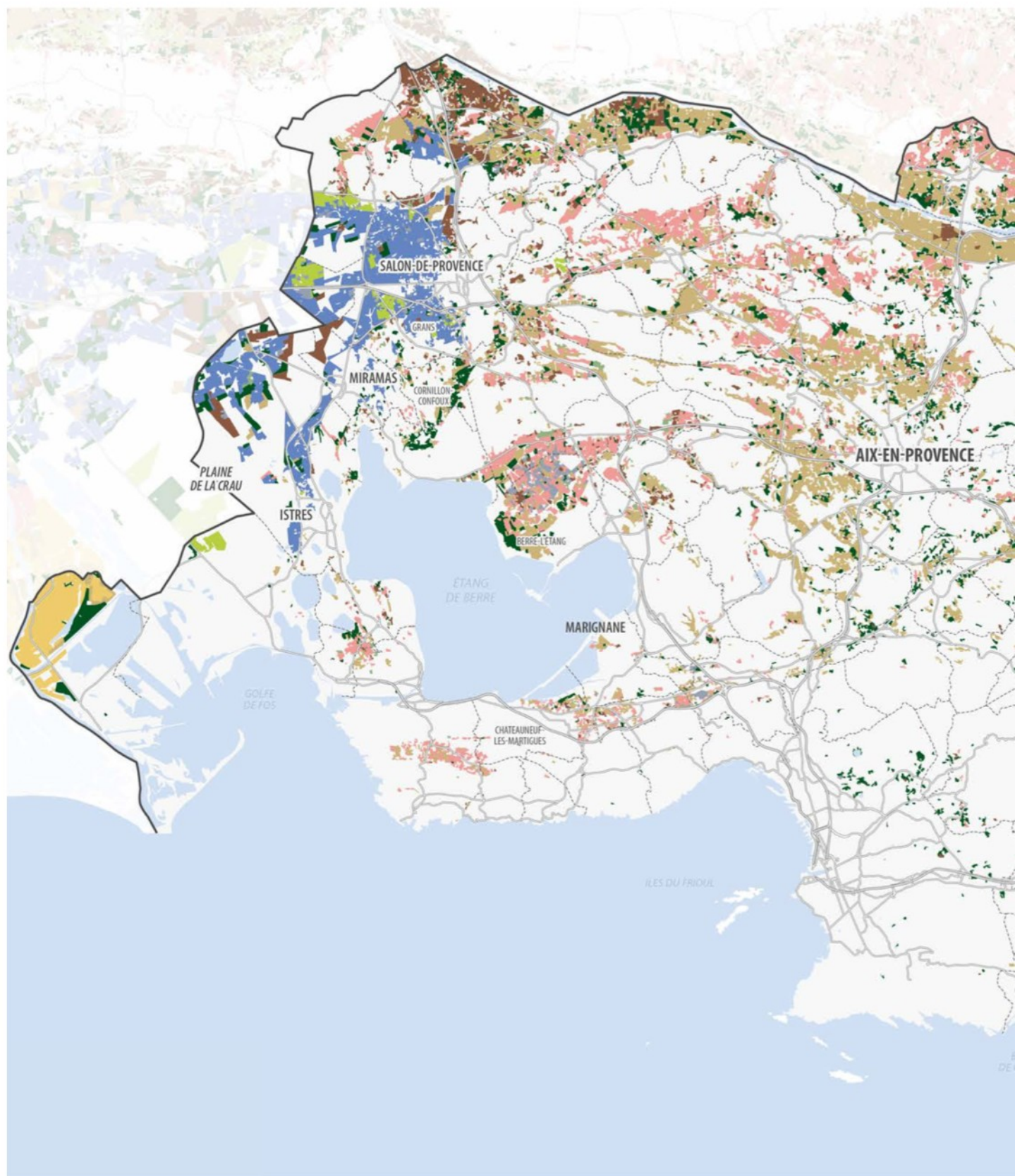
Les villes et villages du transect se sont principalement développés dans les vallées, comme celle de l'Huveaune, tandis que les reliefs structurent les perceptions, les déplacements et les continuités paysagères.

Ces massifs jouent également un rôle écologique essentiel. Ils concentrent une grande partie de la biodiversité et forment des réservoirs naturels reliés entre eux. Les forêts, garrigues, falaises et vallons accueillent une faune et une flore adaptées au climat méditerranéen.

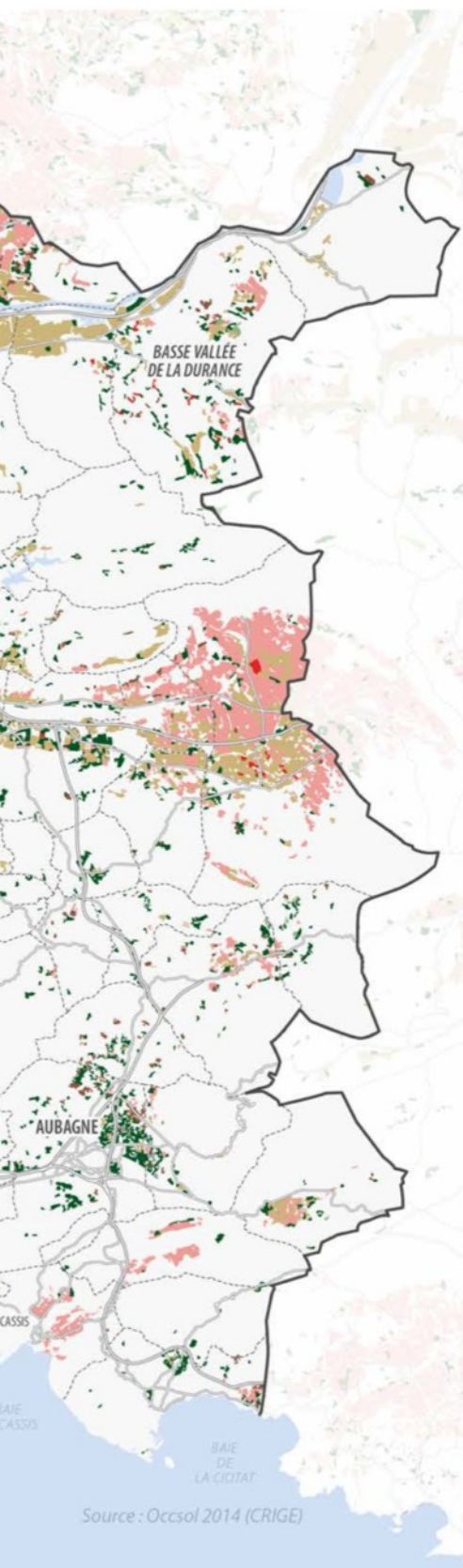
Mais ces équilibres restent fragiles, notamment à cause de l'urbanisation diffuse, qui fragmente petit à petit les espaces naturels. Les lisières entre ville et massif deviennent alors des espaces de tension où se concentrent différents enjeux.

Enfin, les massifs sont aujourd'hui confrontés au changement climatique et à la surfréquentation des espaces naturels. La progression de la forêt, liée au recul de l'agriculture renforce les continuités végétales mais augmente le risque incendie. Les Calanques accueillent plusieurs millions de visiteurs par an, générant des phénomènes d'érosion, de saturation et de dégradation des milieux. Face à ces tensions, les enjeux futurs portent sur la préservation des continuités écologiques et la gestion des interfaces entre ville et nature.

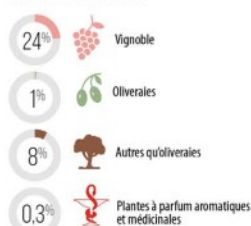
ENJEU 2 : L'AGRICULTURE



UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ESPACES AGRICOLES MARQUÉS PAR L'IDENTITÉ PROVENÇALE



CULTURE PERMANENTE



PRAIRIE



TERRES ARABLES



ZONES AGRICOLES COMPLEXES OU EN MUTATION



— Voies principales
— Autoroutes
□ Limite Aix-Marseille-Provence



L'agriculture métropolitaine est aujourd'hui confrontée à des mutations profondes qui interrogent sa capacité à continuer de produire tout en préservant les ressources dont elle

dépend. Entre pression urbaine, dérèglement climatique et évolution des modes de consommation, elle doit concilier des objectifs parfois contradictoires : produire davantage, protéger les terres, économiser l'eau, maintenir la biodiversité et assurer un revenu aux exploitants.

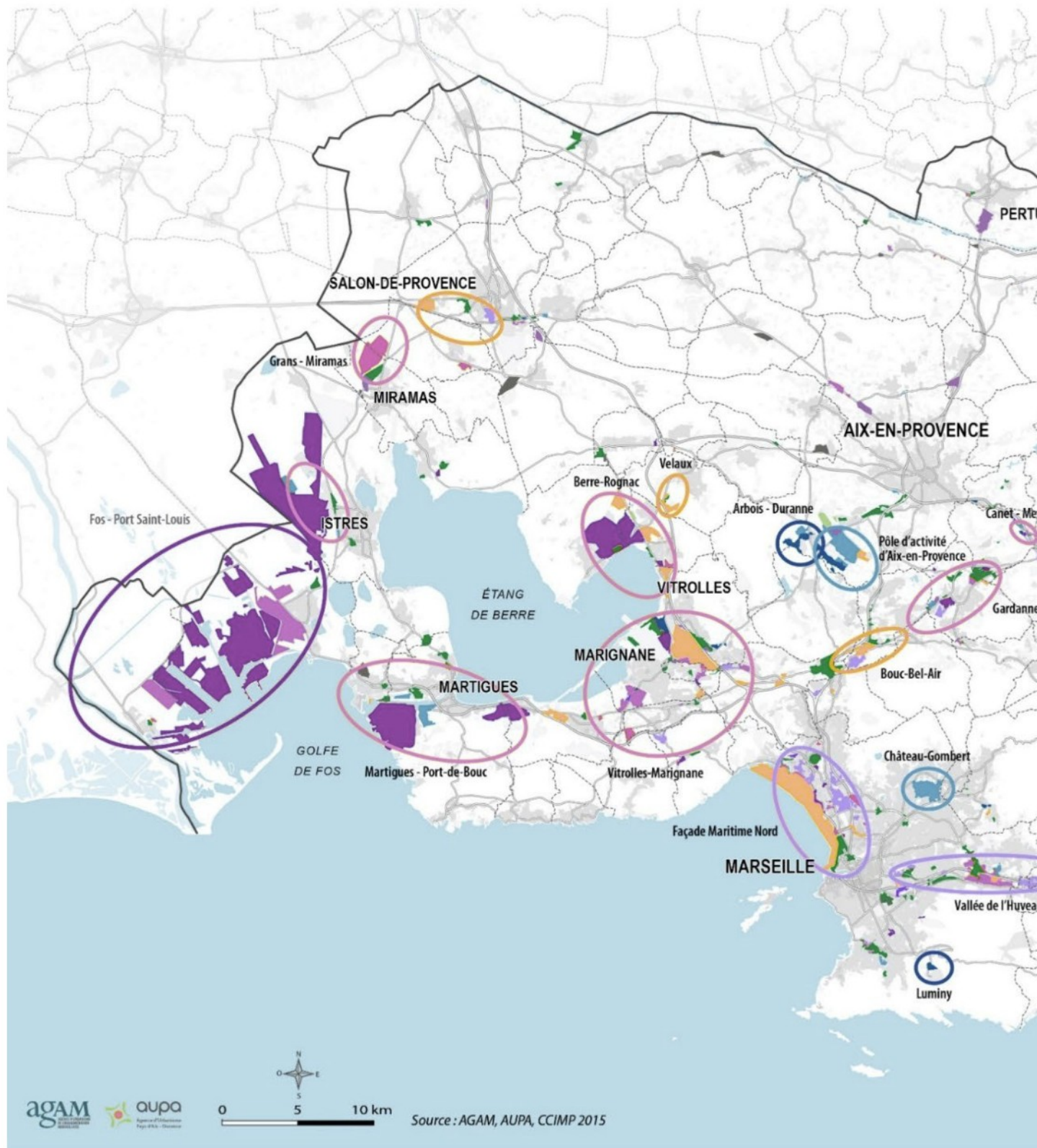
Le premier enjeu concerne le foncier agricole. L'étalement urbain fragmente les exploitations, réduit les surfaces cultivables et fragilise la transmission des terres. Les sols les plus fertiles, notamment dans les plaines alluviales, sont aussi les plus exposés à la pression urbaine.

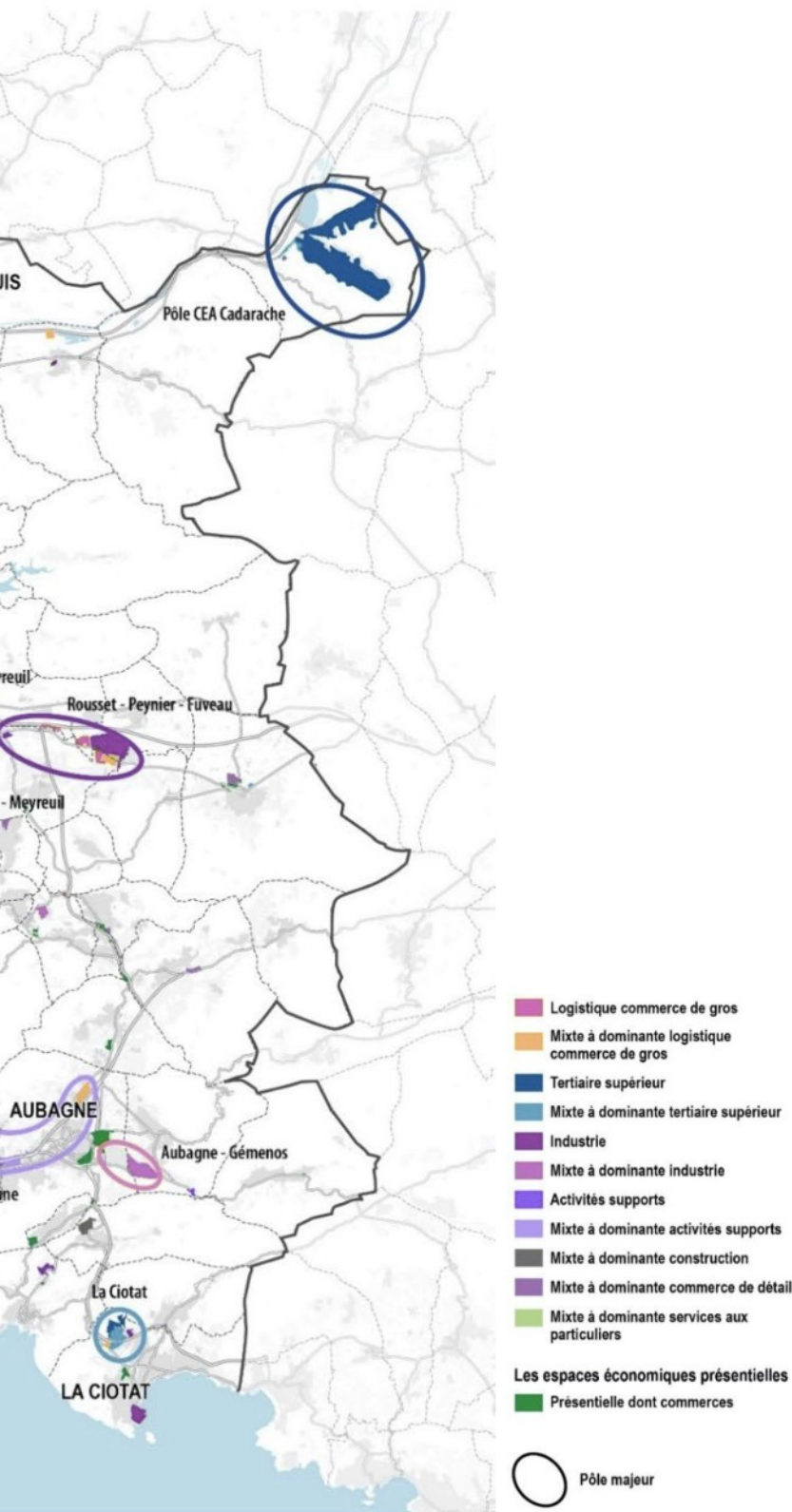
Le deuxième défi est celui de la gestion de l'eau. Les réseaux d'irrigation, essentiels au développement d'une agriculture productive, doivent aujourd'hui s'adapter à une ressource plus rare et à des épisodes climatiques plus extrêmes. Leur préservation devient une condition majeure du maintien des productions agricoles.

L'agriculture doit également répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire. Malgré une production diversifiée, une partie importante des filières reste tournée vers l'exportation ou dépend d'approvisionnements extérieurs. Renforcer les circuits de proximité et les capacités de transformation locale permettrait de rapprocher production et consommation.

Enfin, les espaces agricoles jouent un rôle qui dépasse leur fonction productive. Ils contribuent à la recharge des nappes, à la prévention des inondations, à la qualité des paysages, à la lutte contre les incendies et au maintien de la biodiversité. L'agriculture constitue ainsi une véritable infrastructure écologique du territoire.

ENJEU 3 : LES ZONES D'ADCTIVITÉS





Le transect Est de la Métropole Aix-Marseille-Provence illustre les transformations auxquelles sont confrontées les zones d'activités contemporaines. Ce territoire concentre des pôles économiques majeurs, issus d'histoires différentes : reconversion industrielle à La Ciotat, développement productif autour d'Aubagne-Gémenos, activités artisanales et extractives dans les secteurs plus périphériques.

Un premier enjeu concerne la transformation des espaces existants. Dans un contexte de raréfaction du foncier disponible, l'avenir des zones d'activités repose moins sur leur extension que sur leur renouvellement. La requalification des Paluds, la modernisation d'Athélia ou la réflexion autour du devenir de la carrière Lafarge illustrent cette nécessité de mieux utiliser des espaces déjà aménagés.

Le deuxième enjeu concerne l'adaptation environnementale des zones d'activités. Plusieurs sites sont confrontés aux conséquences de leur modèle d'aménagement : forte imperméabilisation des sols, risques d'inondation, îlots de chaleur ou proximité avec des espaces naturels sensibles. Les démarches de désimperméabilisation, de renaturation et de gestion durable des ressources deviennent ainsi des conditions essentielles pour assurer leur pérennité.

Enfin, la question des mobilités constitue un défi majeur. La concentration des emplois dans les pôles d'Aubagne, Gémenos ou La Ciotat génère d'importants déplacements quotidiens, encore largement dépendants de l'automobile. Le développement de nouvelles offres de transport, comme le Val'Tram ou le Chronobus, ainsi que les initiatives de covoiturage, témoignent d'une volonté de reconnecter ces zones d'activités aux bassins de vie qui les alimentent.

ENJEU 4 : LA MOBILITÉ



LES FLUX À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE



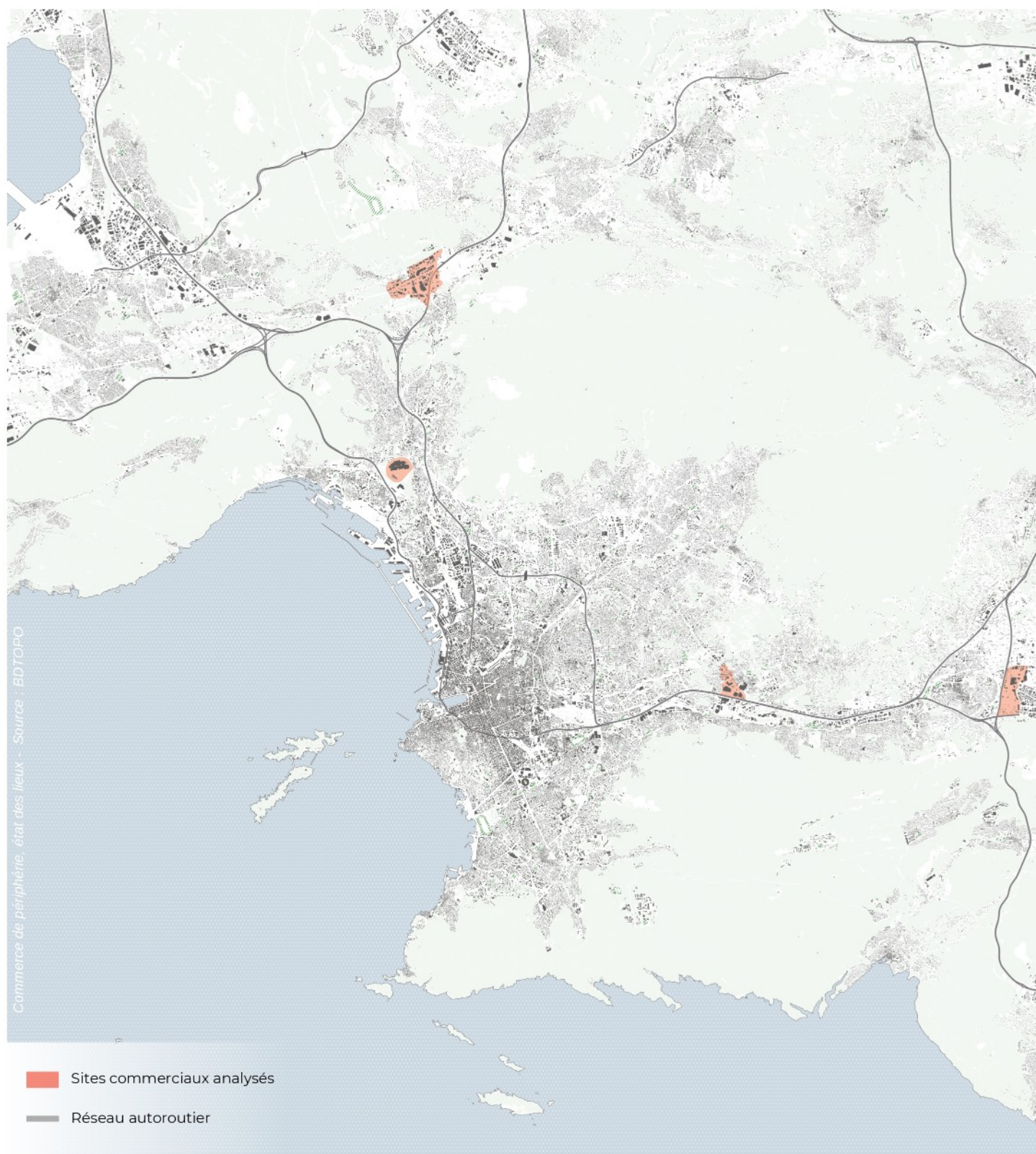
La mobilité constitue un enjeu central pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, car elle révèle l'organisation même du territoire. Dans une métropole vaste et multipolaire, les déplacements relient des espaces aux fonctions différentes : lieux d'habitat, pôles d'emplois, sites universitaires, espaces touristiques ou zones logistiques. La manière dont ces flux sont organisés conditionne donc directement l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

Le premier défi est de réduire la forte dépendance à la voiture individuelle, héritée d'un développement urbain diffus et d'une séparation progressive entre les lieux de résidence et d'activité. Si elle reste indispensable dans certains secteurs périphériques, son usage massif entraîne aujourd'hui congestion, saturation des infrastructures et impacts environnementaux.

L'enjeu est ainsi de construire un véritable système de mobilité métropolitain, capable de dépasser les logiques fragmentées héritées du passé. Le développement du Réseau Express Métropolitain, des pôles d'échanges multimodaux, des lignes de transport à haut niveau de service et des réseaux cyclables vise à mieux connecter les différents territoires et à faciliter les changements de mode.

Cette transformation doit également répondre aux tensions liées à la concentration des flux. Les grands pôles d'emploi, les centres urbains et les sites touristiques génèrent des déplacements importants qui nécessitent une organisation adaptée pour éviter la saturation des réseaux et préserver les espaces les plus sensibles. Enfin, la mobilité constitue un enjeu de cohésion territoriale. Améliorer les connexions entre les différents bassins de vie permet de réduire les inégalités d'accès aux emplois, aux services et aux équipements, et de construire une métropole davantage intégrée autour de ses flux.

ENJEU 5 : LE COMMERCE



CARTE DES SITES COMMERCIAUX À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE



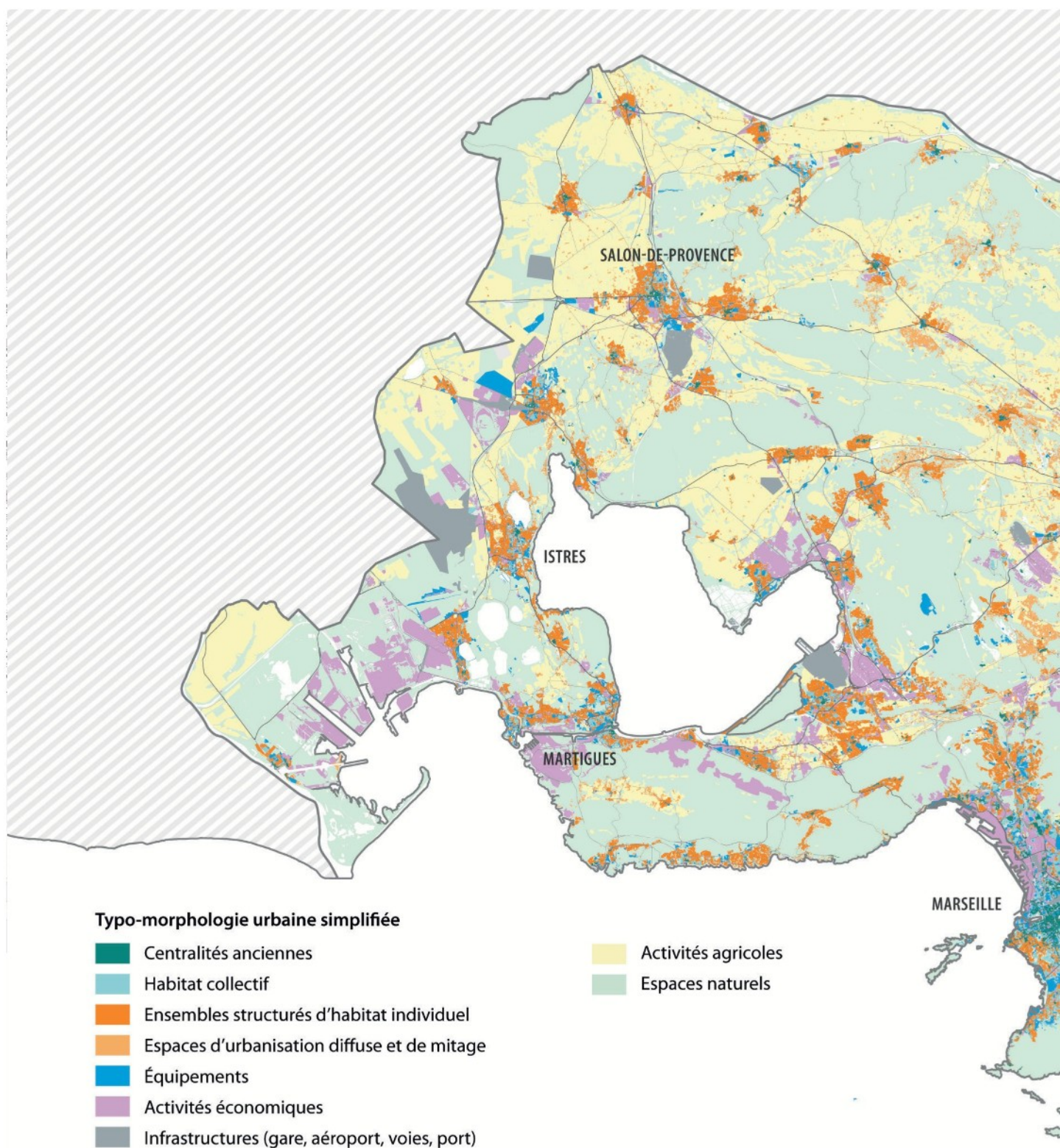
A Le commerce est bien plus qu'une activité économique. Il constitue une fonction essentielle de la ville : il répond aux besoins quotidiens des habitants, crée des emplois, génère des recettes fiscales et structure les déplacements. L'implantation d'un commerce n'est jamais neutre. Elle influence les formes urbaines, les mobilités et les dynamiques des quartiers, jusqu'à façonner durablement l'organisation d'un territoire.

Pendant plusieurs décennies, le développement commercial s'est appuyé sur un modèle fondé sur l'étalement urbain. Les grandes surfaces se sont implantées en périphérie, à proximité des infrastructures routières, consommant d'importantes surfaces foncières et renforçant la dépendance à l'automobile. Ce modèle a permis de répondre à une demande croissante de consommation, mais il a aussi fragilisé les centres-villes, accéléré l'artificialisation des sols et contribué à l'uniformisation des paysages commerciaux.

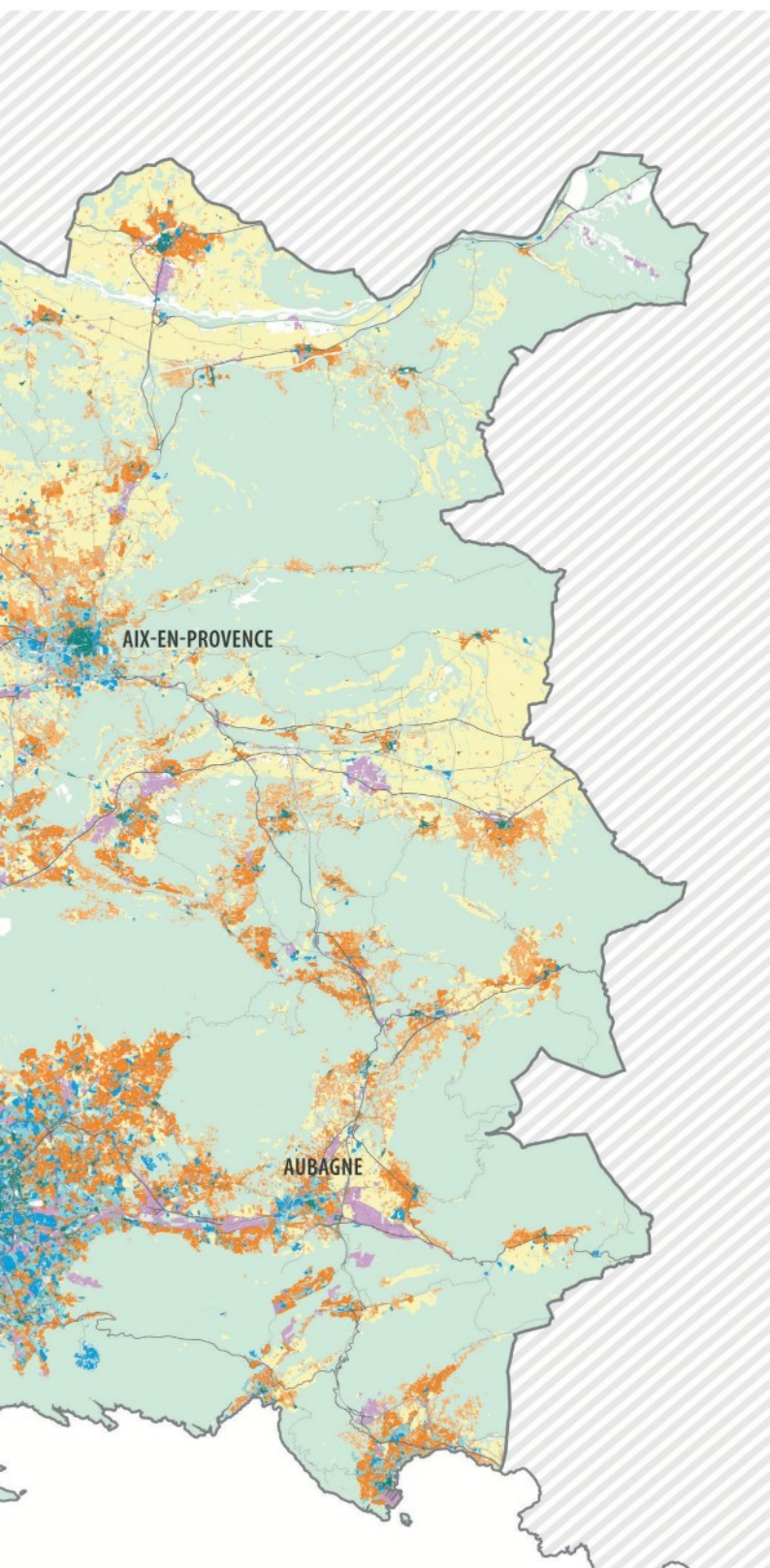
Aujourd'hui, les pratiques évoluent rapidement. L'essor du commerce en ligne, du drive, des formats de proximité et les nouvelles attentes en matière de mobilité et d'environnement remettent en question le fonctionnement des grands équipements commerciaux. Les hypermarchés perdent progressivement leur rôle central, tandis que de nombreuses zones commerciales vieillissent et voient leur modèle économique s'essouffler.

La reconversion des friches commerciales, la réutilisation du foncier déjà artificialisé, le renforcement des centralités urbaines et le développement d'une offre plus sobre en espace constituent désormais des leviers majeurs pour concilier attractivité économique, qualité de vie et préservation des ressources foncières.

ENJEU 6 : LE LOGEMENT



TYPOMORPHOLOGIE URBAINE AGAM



Sur la question du logement, il faut aujourd'hui être capable de répondre à des besoins dans un nouveau contexte, celui de fortes tensions immobilières et de transformation des modes d'habiter.

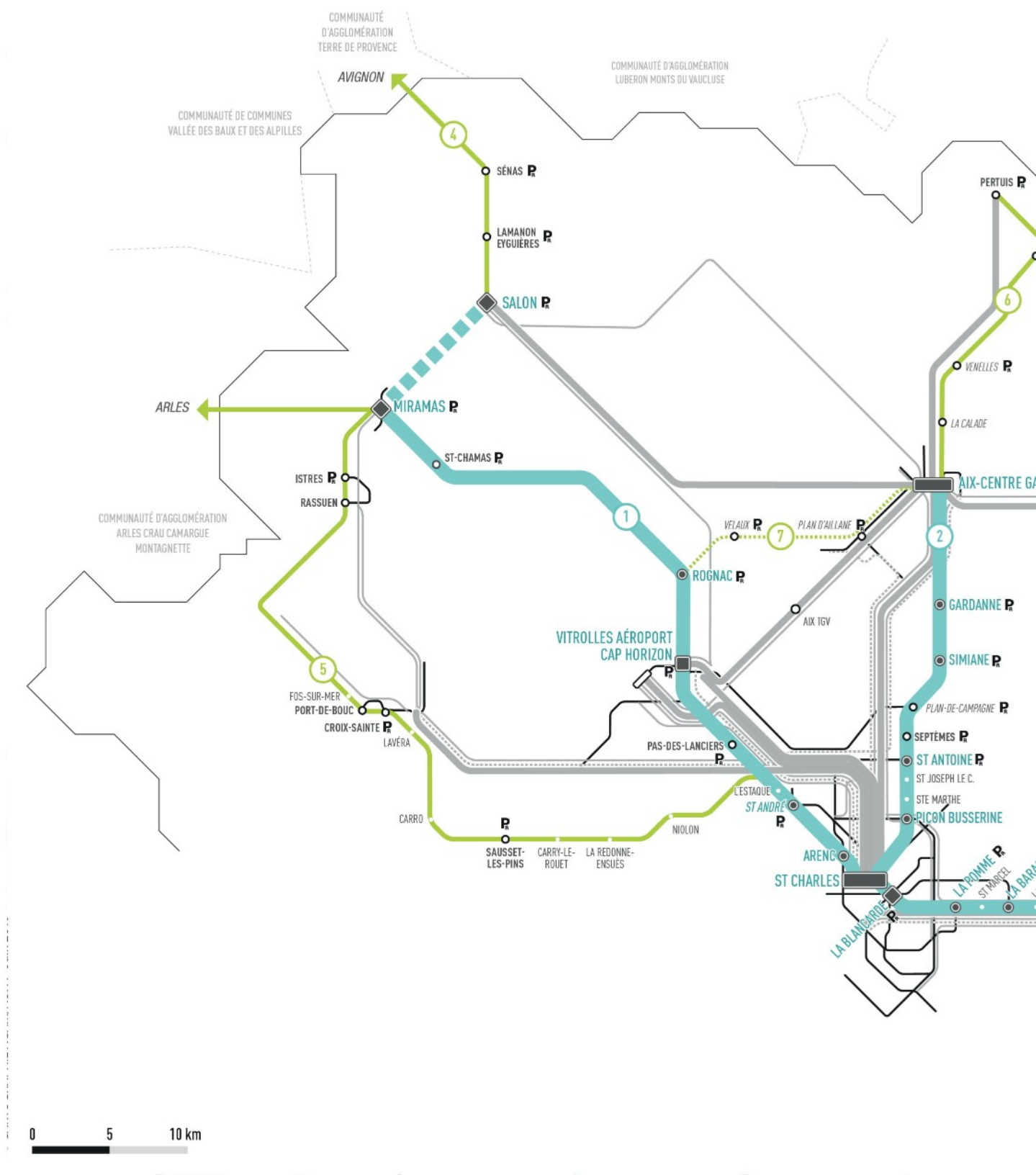
Malgré un ensemble de logements important à l'échelle de la métropole, l'accès au logement devient de plus en plus difficile, notamment sous l'effet de la hausse des prix, du ralentissement de la construction et du desserrement des ménages. La métropole Aix-Marseille-Provence s'est ainsi fixé un objectif ambitieux de production de 11 000 logements par an à travers son Programme Local de l'Habitat, tout en cherchant à limiter l'étalement urbain.

Aujourd'hui, les besoins ne concernent pas uniquement la construction neuve. À l'échelle métropolitaine, seuls 10 % des déménagements concernent des logements neufs, tandis qu'une grande partie des mobilités résidentielles s'effectue à l'intérieur du parc déjà construit. Pourtant, ce parc se fragilise : logements vacants, habitat indigne, vieillissement du bâti et faibles performances énergétiques. En 2020, plus de 22 000 logements étaient vacants dans la métropole.

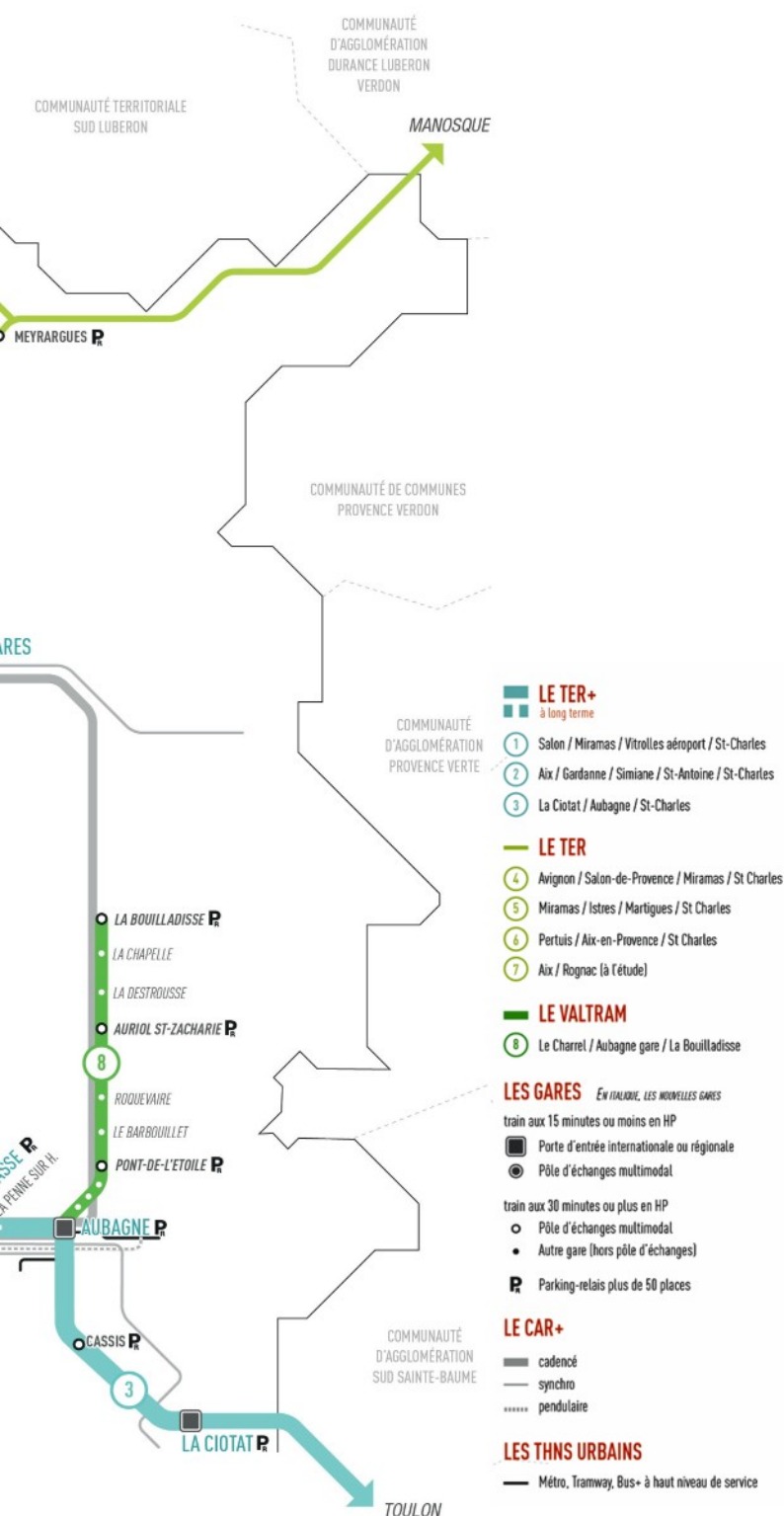
Parallèlement, la question du logement interroge aussi les équilibres au sein du territoire. Certaines communes comme Cassis ou La Ciotat concentrent un nombre important de résidences secondaires, tandis que les périphéries pavillonnaires accueillent une forte sous-occupation des logements.

Cette situation ouvre de nouvelles réflexions autour de la réhabilitation ou de l'adaptation des logements existants afin de limiter l'artificialisation des sols tout en répondant aux nouveaux besoins.

ENJEU 7 : LA MÉTROPOLE FERROVIAIRE



TRACÉ DU VAL'TRAM ENTRE AUBAGNE ET LA BOUILLADISSE



Le Val'Tram répond à plusieurs enjeux majeurs du bassin Sud-Est. Le premier est celui de la dépendance à la voiture individuelle, particulièrement forte dans les communes de la vallée de

l'Huveaune où les déplacements quotidiens reposent essentiellement sur les axes routiers saturés. En réutilisant une ancienne voie ferrée entre Aubagne et La Bouilladisse, le projet propose une alternative performante aux déplacements pendulaires et participe au renforcement du Réseau Express Métropolitain.

Le deuxième enjeu concerne la structuration du territoire. Plus qu'une ligne de transport, le Val'Tram constitue une armature de développement capable de renforcer les centralités locales. Les stations d'Aubagne, de Roquevaire, de La Destrousse, d'Auriol ou de La Bouilladisse deviennent des pôles autour desquels peuvent se développer logements, commerces, services et espaces publics, favorisant un urbanisme davantage orienté vers les transports collectifs.

Le projet répond également à un enjeu d'intermodalité. Connecté au pôle d'échanges d'Aubagne, il assure la continuité avec les lignes TER, le tramway urbain, les lignes Car+ et les réseaux de bus locaux. Les parkings-relais implantés en amont du corridor permettent de capter les flux automobiles avant leur arrivée sur les axes les plus congestionnés, facilitant ainsi le report modal.

Enfin, le Val'Tram constitue un démonstrateur d'une nouvelle manière de concevoir les mobilités métropolitaines, en valorisant une infrastructure ferroviaire existante plutôt qu'en créant un nouvel axe.

ATTENDUS

LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES

Le workshop auquel vous participez est un exercice pédagogique court, mais intense. Il constitue un contrepoint essentiel aux ateliers de projets majeurs de vos études.

Pendant deux semaines, vous travaillerez à l'IMVT. L'avantage est que cette période sera entièrement consacrée au projet. Toute votre concentration peut donc se focaliser vers un seul et unique objectif. En outre, c'est la possibilité, probablement pour la première fois, de proposer un projet qui s'inscrit dans une réalité, de discuter avec des professionnels, d'échanger avec des politiques, appréhendant ainsi ce qui constitue votre métier futur.

Vous serez répartis en équipe d'une dizaine d'étudiants avec un encadrant professionnel. Nous attendons de vous des positions affirmées, un travail et une cohésion d'équipe.

Nous considérons que votre formation au cours des précédentes années vous confère la capacité à prendre position sur ce site et à débattre sur des enjeux complexes.

L'objectif pédagogique de ce workshop est de vous inciter à proposer des projets pertinents avec une réflexion globale du territoire.

Pour ce faire, le travail d'équipe est le mot d'ordre ; gérer, communiquer et allier les points forts de chacun est primordial. Deux outils sont fondamentaux : le débat en groupe et la complémentarité des compétences. Cela signifie qu'il faudra une organisation collective, apprendre à déléguer des tâches, reconnaître que chacun peut apporter et gérer avec bienveillance les situations de conflits, etc. À la fin de ces deux semaines, vous devrez restituer et défendre votre projet devant un public de professionnels et non-professionnels à l'hémicycle du Pharo.



© Quentin Besson | Présentation du Workshop 2025 à l'hémicycle du Pharo

ABORDER LES ENJEUX À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

Le workshop est l'occasion de se confronter à la complexité de projets territoriaux. Le projet fera intervenir une dimension multiscalaire ainsi que de nombreuses notions omniprésentes dans la vie d'un architecte telles que les questions de mobilité, d'infrastructures, de programmation, de politique, de réglementation, de paysage et les volontés des habitants. Il s'agit de se confronter à des thématiques que vous n'avez possiblement pas encore rencontrées, mais essentielles dans le métier d'architecte.

C'est avec ce fameux regard, celui de l'architecte, sensible à la forme et aux espaces qui organisent la vie sociale, que vous pourrez transcender ces problématiques. Comment intégrer par le dessin ces enjeux territoriaux ? Comment faire converger en un projet l'Histoire, la culture, la géographie, l'économie et la sociologie d'un territoire ? Dans la réalité, ce processus demande de nombreuses heures de réflexion cependant, pour le workshop, vous ne disposez que d'un court laps de temps.

ENGAGER LE PROJET EN ÉQUIPE

Le travail se réalisera en équipe. Nous mettons à votre disposition divers outils de travail tels que des documents graphiques numériques, une maquette numérique et une analyse synthétique du site afin de mieux l'appréhender. Une visite de site, des tables carrées et des conférences alimenteront votre réflexion. Une des difficultés que vous rencontrerez est l'assimilation d'un grand nombre de données et d'informations dans un court laps de temps.



© Quentin Besson | Travail de groupe



Les étudiants en architecture ne sont que trop peu habitués à la conception collective, ce workshop est le moyen d'y remédier. Il est une initiation au projet en groupe. Une hiérarchie au sein de l'équipe permet une bonne coordination, ainsi, maîtrisez votre ego et dialoguez pour le bien commun.

Le travail d'équipe peut s'avérer éprouvant, il demande patience, écoute et prise de recul. La fatigue aidant, des tensions peuvent apparaître. Des débats d'idées pourraient tourner au conflit doctrinal, la bonne volonté de certains pourrait friser l'abus de pouvoir, la timidité des autres pourrait conduire au repli. La bienveillance envers les volontés de chacun et le maintien d'une ambiance positive sont nécessaires à la résolution pacifique de ces tensions.

Les équipes sont assez grandes (10 personnes) pour qu'un partage du travail puisse s'organiser et que des groupes d'affinité se constituent sur des parties du projet collectif. Une intention collective forte doit être mise en place dès la première semaine pour que le travail se déroule sereinement la deuxième semaine.

Afin de faciliter l'organisation, quatre rôles doivent être définis : un secrétaire, un scribe, un maître du temps et un manager. Les trois premiers sont membres à part entière du groupe et continuent de participer au débat collectif (idées et production documentaire). Le manager quant à lui a un statut particulier, il devra encadrer l'équipe, veiller au bien-être de chacun et avoir la capacité de prendre du recul dans les discussions et débats afin d'arbitrer si des tensions apparaissent. Vous trouverez le détail de ces rôles dans le règlement.

ENCADREMENT DES ÉQUIPES

L'encadrant joue un rôle essentiel dans le fonctionnement du groupe. Il accompagne l'équipe, facilite les échanges et aide à organiser le travail collectif. À la différence du contexte professionnel, il n'est pas chef d'agence, même s'il mobilise des compétences d'organisation et de coordination.

Les encadrants viennent de générations et de professions différentes, offrant ainsi des regards variés sur les projets et le territoire. Pour les étudiants, c'est aussi une manière de découvrir la diversité du monde professionnel. Dans cette organisation collective, les étudiants doivent apprendre à travailler et à s'assumer en équipe. Les moniteurs de master 2 seront également présents pour accompagner les groupes, répondre aux questions et intervenir en cas de difficulté.

S'EXPOSER AU DÉBAT PUBLIC

Une présentation publique diffère d'un rendu devant un jury restreint. Les projets seront présentés et discutés au cours d'une journée ouverte à différents acteurs du territoire : étudiants, techniciens, élus ou associations. Cette mise en situation s'inspire des démarches de concertation aujourd'hui présentes dans les projets urbains.

Chaque équipe devra donc apprendre à présenter un projet de manière claire, collective et ouverte au débat. Au-delà de l'exercice pédagogique, les propositions alimenteront une réflexion plus large à travers une exposition et une publication sous forme de livrets destinés à la métropole. Le workshop interroge ainsi le rôle citoyen de l'architecte et la capacité du projet à participer aux transformations du territoire.



© Quentin Besson | Le workshop a un incroyable talent



UNE AVENTURE HUMAINE

Un workshop prend en grande partie son sens par la dynamique qu'il crée entre les étudiants directement concernés, mais aussi envers ceux des autres années. C'est alors l'occasion de dispenser un enseignement au sein d'un espace en l'habitant, par le débat et par le plaisir de travailler ensemble, sur place, et de partager des moments conviviaux.

C'est également l'occasion de connaître de façon différente ceux que l'on croise déjà depuis trois ou quatre ans sans les avoir vraiment rencontrés. Les moniteurs organisent des moments ludiques entre équipes afin de renforcer vos liens et d'offrir des moments de répit et de rigolade. Un grand repas commun est également prévu.

RÈGLEMENT

Les locaux sont placés sous la responsabilité des étudiants. Il est évidemment interdit de fumer à l'intérieur et de boire de l'alcool. La musique et le bruit peuvent gêner les voisins de travail. Faites-y attention et soyez à l'écoute de chacun.

Chaque étudiant est responsable de son matériel et notamment de son équipement informatique. Il convient de ne pas les laisser sans surveillance.

Les équipes travaillent sur place, dans les salles qui leur ont été attribuées. Aucun changement vers une autre équipe ne sera toléré, sauf cas de force majeure.

Répartition des encadrants par équipe :

- tirage au sort ;
- une équipe n'a qu'un encadrant et réciproquement ;
- en cas de défaut d'un encadrant, Julien Monfort et son équipe d'étudiants prendront sa place.

LES RENDUS

ORGANISATION DU JURY

- Les équipes sont présentes à partir de 9 heures dans (le lieu de rendu) avec leur encadrant.
- L'ordre de passage n'est pas connu à l'avance.
- Les équipes sont appelées au fur et à mesure après tirage au sort.
- Chaque équipe dispose de 15 minutes de présentation auxquelles s'en suivent 15 minutes de questions et de discussion avec les membres du jury.
- La présentation est réalisée à l'aide d'un support numérique et de maquettes placées sur l'estrade.
- La journée est animée par l'enseignant responsable.
- L'équipe, les encadrants ainsi que les experts sont les protagonistes de la discussion.
- Les enseignants, encadrants et experts donnent leurs points de vue.



PRIX ET RÉCOMPENSES

- Chaque étudiant est invité à se prononcer par vote sur le projet qu'il préfère, hormis celui de son équipe.
- Le résultat est annoncé en fin d'après-midi.
- Précédant l'annonce du meilleur projet, les étudiants-moniteurs s'occupent de la remise des médailles.



© Quentin Besson | Rendu final à l'hémicycle



NOTATION

L'attribution des ECTS aux étudiants est conditionnée par :

- Les comptes rendus quotidiens ;
- Le rendu de l'ensemble des documents ;
- L'émargement de chaque étudiant, le jeudi précédant le jury final ;
- L'exécution de la soutenance devant le jury ;
- La présence et la participation effective de l'étudiant au travail de l'équipe.

La note d'équipe est constituée de la moyenne des notes des encadrants avec avis des moniteurs présents le vendredi.



LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Chaque équipe choisit un secrétaire, un manager et désigne chaque pour un scribe.

LE SECRÉTAIRE

Il s'occupe de l'interface avec les moniteurs, l'administration et l'atelier maquette.

Il gère les ressources communes de l'équipe (impressions, feuilles, matériel de maquette...)

LE MANAGER

La fonction de manager peut être organisée de manière tournante par l'équipe. Il se charge de :

- L'organisation des discussions ;
- Faire ressortir les points de vue et proposer une synthèse ;
- Coordonner les tâches et veiller à ce que TOUS les membres de l'équipe travaillent ;
- Provoquer les réunions d'arbitrage avec l'équipe, l'encadrant et éventuellement un enseignant responsable en cas de conflit.

Le manager n'est pas le leader de l'équipe, c'est plutôt un facilitateur.

Les membres de l'équipe lui reconnaîtront cette fonction, mais pour ront en référer aux enseignants si le manager ne joue pas son rôle. Chaque membre de l'équipe sera scribe d'au moins un compte rendu.



© Quentin Besson | Travail de groupe



LE SCRIBE

Chaque équipe est redevable d'un compte rendu quotidien concernant :

- L'avancement du travail de l'équipe ;
- La gestion des conflits ;
- Le management de l'équipe ;
- Des observations sur les acquis.

LE COMPTE RENDU QUOTIDIEN

Il est constitué d'une page A4 selon le modèle délivré sur le nuage de l'école faisant figurer :

- Le nom de l'équipe ;
- Le jour ;
- Le nom du scribe ;
- Le nom du manager de l'équipe.

Une image du jour témoignant du travail effectué sera jointe. Chaque membre de l'équipe sera scribe d'au moins un compte rendu. Le compte rendu et l'image du jour seront quotidiennement déposés sur le nuage.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

L'ENCADRANT

Il n'est pas là pour faire le projet à la place de l'équipe. Il interviendra comme conseil pour :

- Diagnostiquer les enjeux du projet ;
- Faciliter l'organisation ;
- Résoudre les conflits et les tensions internes ;
- Structurer la stratégie et le parti pris du projet ;
- Structurer l'oral et le rendu.

LE MONITEUR

C'est un étudiant du groupe de projet de Julien Monfort. Il aura préparé le programme en atelier et aura travaillé depuis le début du semestre sur le site. Il n'interviendra pas dans le projet et n'interférera pas avec l'encadrant. Il est une ressource pour la connaissance du site et du programme.

Toujours à votre disposition, il circulera dans les ateliers ou sera présent au point ressource, n'hésitez pas à lui poser des questions



© Quentin Besson | Le workshop a un incroyable talent

LES EXPERTS

Ce sont des personnalités invitées au regard de leur expertise sur le sujet traité. Ils seront à disposition des équipes sur des créneaux horaires qui seront précisés.



L'ENSEIGNANT RESPONSABLE

Julien Monfort sera à disposition des équipes, des encadrants et de l'administration pour toute question d'organisation, de gestion et de contenu pédagogique. Il coordonnera les moniteurs, les encadrants et les experts à l'occasion des réunions pédagogiques ou techniques. Il apportera son expertise de projet, du site et du programme aux équipes. Il interviendra pour aider à la résolution des conflits.

LE PLANNING DU WORKSHOP

	Horaires	lieu	dir.	objet
lundi 24 août	08:30 - 9:00	Hall du		Accueil
	09:00 - 09:15		Anne BOURGON	Discours de la directrice
	09:15 - 09:45		Vincent FOUCHIER	Discours du partenaire métropole A.M.P.
	09:45 - 10:00		Julien MONFORT	Présentation général du workshop
	10:00 - 10:15			Appel + exercice de la carte mentale
	10:15 - 11:35	Amphithéâtre du Pharo	Moniteurs M2	Présentation du territoire, diagnostic, enjeux et comment se déroule le workshop
	11:50 - 12:05		Yannick SADY	Informations pratique + règlement
	12:05 - 13:00		Encadrants	Présentation des encadrants + tirage au sort des équipes
	13:00 - 15:00	Hall du	Encadrants, intervenants, moniteurs	Pause déjeuner
	15:00			Installation des équipes
	15:00 - 18:30	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Premiers travaux encadrants (lecture programme, préparation visite)
	18:30 - 20:30	Amphi 250	J. MONFORT, V. FOUCHIER, G. LASSANCE, L. MERHOUM, C. PENA, C. SCHORTER	Table ronde: To build or not to build : Round 2
Mardi 25 août		lieu	dir.	objet
		IMVT 305 - 309	Lilou MARZIALE / Vincent FOUCHIER	Tables Carrées - Thème Logements
	09:00 - 10:00	IMVT 305 - 309	Djanis HERMIER / Florence HANNIN	Tables Carrées - Thème Nature
		IMVT 305 - 309	Camille LABAUNE / Vincent TINET	Tables Carrées - Thème Mobilité
		IMVT 305 - 309	Maylis PIBOT / Frédéric BOSSARD	Tables Carrées - Thème Activités
		IMVT 305 - 309	Etienne PRADER / Jimmy BENHAMOU	Tables Carrées - Thème Mise en page
	10:00 - 12:00		Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	12:00 - 13:00		Encadrants, intervenants, moniteurs	Pause déjeuner + présentation des Crashes-test aux encadrants
	13:00 - 20:00		Encadrants, Moniteurs	Travail de groupes
Mercredi 26 août	Horaires	lieu	dir.	objet
	7:30			Rendez-vous gare Saint-Charles
	07:50 - 8:10			Départ des bus
	09:00 - 13:00		Encadrants, Moniteurs	Visite de site - 3 itinéraires
	13:00 - 14:00			Pause déjeuner
	14:00 - 17:00			Visite de site - 3 itinéraires
	17:00 - 18:00			Arrivée à la plage du Mugel + discours
	18:00 - 20:00			Animation
	20:00 - 22:00			GROSSE SOIREE BAIGNADE + PIZZA
	22:00			Départ des bus
	23:30			Arrivée à gare Saint-Charles
Jeudi 27 août	Horaires	lieu	dir.	objet
	09:00 - 20:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
Vendredi 28 août	Horaires	lieu	dir.	objet
	09:00 - 12:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	12:00			RENDU sur le nuage
			Encadrants, Moniteurs	Présentation intermédiaire
	14:00 - 18:00	Amphithéâtre du Pharo	Enseignants et autres	Orientations des projets
				10 min de présentation par équipes
	18:00 - 19:00			10 min de commentaires par équipes
				Réunion pédagogique

	Horaires	lieu	dir.	objet
Samedi 29 aout	Possibilité de travail			
	Horaires	lieu	dir.	objet
Dimanche 30 aout	Repos du guerrier			
	Horaires	lieu	dir.	objet
Lundi 31 aout	09:00 - 15:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	18:00 - 20:00	IMVT Amphi 250	Encadrant invité	Conférence
	Horaires	lieu	dir.	objet
Mardi 1er septembre	09:00 - 13:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	13:00 - 15:00	IMVT Amphi 250		le Workshop a un incroyable talent
	15:00 - 18:00	IMVT 401 - 403		Travail de groupe
	18:00 - 20:00	IMVT Amphi 250		
	Horaires	lieu	dir.	objet
Mercredi 2 septembre	09:00 - 18:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	18:00 - 20:00			
	Horaires	lieu	dir.	objet
Jeudi 3 septembre	09:00 - 20:00	IMVT 401 - 403	Encadrants, Moniteurs	Travail de groupe
	20:00			DEAD-LINE RENDU sur le nuage

Workshop 2026

Directrice de la publication : Anne Bourgon

Comité éditorial : Djanis Hermier, Camille Labaune, Lilou Marziale et Alexandra
Tesileanu, étudiantes du studio de projet encadré par Julien Monfort, enseignant à
l'ENSA-M

En partenariat avec la Métropole-Aix Marseille-Provence, DGS prospective, partenariats
et Innovations territoriales

Remerciements : Domnin Rausher, Vincent Fouchier, Cindy Conessa, Olivier Sana

